

Les suivis de collecte

Définition :

Plusieurs fois par mois les ambassadeurs du Tri d'Evreux Portes de Normandie réalisent des suivis de collecte. Ils précèdent ou suivent le camion qui collecte les emballages ménagers recyclables.

Lorsqu'un bac présente trop de déchets non conformes, un scotch est apposé sur le couvercle. Ce scotch comporte le numéro de téléphone du service Prévention des Déchets ainsi que la nature des déchets qui ne font pas partie des emballages ménagers recyclables.

Les bacs scotchés ne sont pas collectés et doivent être triés de nouveau pour être vidés lors de la collecte suivante.

Les usagers ont la possibilité de téléphoner ou d'envoyer un mail au service compétent afin d'être accompagné pour comprendre le pourquoi du refus de collecte et quelles sont leurs erreurs.

Les objectifs :

Les objectifs de ces campagnes de suivi de qualité sont multiples. Ils permettent d'améliorer la qualité du Tri et ainsi de réduire les coûts de traitement. Ces suivis sont aussi un outil fondamental pour le recensement des erreurs les plus fréquentes afin d'ajuster au mieux les outils de communication à destination des usagers.

Les erreurs les plus fréquentes :

Exemples de refus de tri



- Le verre
- Les textiles
- Les sacs opaques fermés
- Les mouchoirs en papier et essuie-tout

La réalité du terrain :

Les erreurs constatées dans les bacs de Tri constituent le taux de refus.

Chaque mois, le SETOM communique le pourcentage à ses adhérents. Les erreurs représentent un sur coût important pour EPN. En effet, le traitement des erreurs de Tri est facturé plus cher que le traitement seul des ordures ménagères.

Lors des suivis de collecte les bacs présentant trop d'anomalie sont refusés à la collecte.



Les bonnes pratiques :

Les emballages ménagers recyclables et les papiers doivent être déposés en vrac, non lavés et non imbriqués dans le bac de Tri.

